

PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Le Sénat a décidé de s'appuyer sur l'expertise et la mémoire des commissions permanentes qui sont mobilisées pour réhausser l'ambition du texte et garantir sa bonne application



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Commission au fond



Marta de CIDRAC

Information du consommateur & Publicité
Énergies renouvelables
Écocide, volet pénal et judiciaire
Économie circulaire
Évaluation de la loi climat



Pascal MARTIN

Éducation
Commande publique
Droit du travail
Eau, milieux aquatiques
Mines
Lutte contre la déforestation importée,
parcs et espaces naturels,
aires protégées, Littoral
Transition agroenvironnementale



Philippe TABAROT

Transports, infrastructures & Mobilités



COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Commission avec délégation au fond



Anne-Catherine LOISIER

Consommation, alimentation,
agriculture et forêt



Jean-Baptiste BLANC

Artificialisation des sols



Daniel GREMILLET

Énergies
Mines



Dominique ESTROSI SASSONE

Logement
Rénovation énergétique



COMMISSION DES FINANCES

Commission pour avis



Christine LAVARDE

Fiscalité des transports et de la
transition agroenvironnementale



COMMISSION DES LOIS

Commission pour avis



Stéphane LE RUDULIER

Urbanisme, commande publique
Écocide, volet pénal et judiciaire
Lutte contre l'orpaillage en Guyane
Collectivités territoriales



COMMISSION DE LA CULTURE

Commission pour avis



Michel LAUGIER

Éducation, publicité & patrimoine